

UNE FRANCE LIBRE

11 Garantir la liberté de scolariser ses enfants selon ses choix, tout en contrôlant plus strictement la compatibilité avec les valeurs de la République des enseignements dispensés dans les établissements privés hors-contrat.

UNE FRANCE JUSTE

66 Relever le numerus clausus d'accès aux études de santé pour éviter le recours massif aux médecins étrangers et permettre le remplacement des nombreux départs à la retraite prévus. Favoriser la coopération entre professionnels de santé, en reconnaissant les compétences spécifiques de chacun.

81 Revaloriser le travail manuel par l'établissement de filières professionnelles d'excellence (suppression progressive du collège unique, autorisation de l'apprentissage à partir de 14 ans). Développer des lycées professionnels ou technologiques de la seconde chance sur tout le territoire pour les élèves sortis du système scolaire sans diplôme

83 Pour une vraie justice sociale, transférer aux établissements supérieurs d'enseignement général et professionnel la charge de trouver une offre de stage à chaque étudiant.

UNE FRANCE FIERE

96 Défendre la langue française. Abroger notamment les dispositions de la loi Fioraso qui permettent de restreindre l'enseignement en français dans les universités.

101 Assurer la transmission des connaissances par le renforcement des apprentissages fondamentaux (français, histoire, calcul). À l'école primaire, réserver la moitié du temps d'enseignement au français, à l'écrit comme à l'oral.
Supprimer « l'enseignement des langues et cultures d'origine » (ELCO).

102 Faire de l'école un « asile inviolable où les querelles des hommes n'entrent pas » (Jean Zay), donc en y imposant non seulement la **laïcité**, mais également la **neutralité** et la **sécurité**.

103 Rétablir l'autorité et le respect du maître et instaurer le port d'un uniforme à l'école.

104 Revenir sur la réforme des rythmes scolaires.

105 Rétablir une véritable égalité des chances en retrouvant la voie de la méritocratie républicaine.

106 À l'université, passer d'une sélection par l'échec à une sélection au mérite.
Refuser le tirage au sort comme moyen de sélection. Revaloriser les bourses au mérite.
Défendre le modèle d'enseignement supérieur français, qui passe par la complémentarité de l'université et des grandes écoles.

107 Développer massivement l'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation) dans l'artisanat, le secteur public et privé et rendre la formation professionnelle plus efficace, moins opaque et moins coûteuse.

108 Renforcer le réseau des écoles et des lycées français dans le monde.

112 Lancer un grand plan national de création de filières (lycées, universités) des métiers d'art dans nos territoires et implanter un réseau de pépinières d'artistes sur tout le territoire.
Restaurer une véritable éducation musicale généraliste dans les établissements scolaires.

UNE FRANCE DURABLE

141 Créer une « Protection-Logement-Jeunes » : lancer un grand plan de construction de logements étudiants et revaloriser de 25 % les APL pour les jeunes jusqu'à 27 ans dès la première année du quinquennat.